



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### financement

Question écrite n° 117703

### Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la nouvelle mesure obligeant les associations et fondations d'utilité publique accordant des bourses aux jeunes chercheurs à recruter ceux-ci sous contrat de travail à durée déterminée. Il s'interroge sur l'effet pervers d'une mesure qui est peut-être louable dans son principe, mais pourrait avoir pour conséquence de réduire le nombre de bénéficiaires de bourses, les associations et fondations n'ayant pas pour vocation de rémunérer les chercheurs mais de soutenir la recherche. Aussi il lui demande de bien vouloir reconsidérer cette mesure.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

**Circonscription :** Essonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117703

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1194